

MR le Président de la communauté de communes du Lodévois Larzac.

Mesdames Messieurs les maires des communes du Lodévois Larzac

Par ce courrier nous tenons à vous interpeler quant à la décision du conseil départemental de mettre fin à la mise à disposition de Monsieur DJOUAHRA dans les écoles rurales du Lodévois Larzac alors qu'il intervient en tant qu'éducateur sportif depuis plus trente an.

Les premiers impactés seront bien entendu les enfants, qui sont extrêmement attachés aux interventions de Mr DJOUAHRA. Le projet D'EPS que nous menons de la GS jusqu'au CM2 dépasse la simple pratique sportive, Il créer du lien entre les élèves issus de toutes les communes rurales, il favorise l'intégration de nos élèves de CM2 au collège de Lodève, il est également une ouverture aux écoles de sport du Lodévois Larzac. Ce travail s'inscrit dans la durée, « 6 années » participe au bien-être des enfants.

Vous savez l'importance que nous apportons à ce poste, nos villages étant isolés, son intervention est fédératrice, elle contribue activement à l'éducation sportive de nos élèves, dispense un cours d'EPS par un spécialiste aussi, elle réunit toutes les écoles sur un même projet et permet de rompre contre isolement, de créer une animation dans un village rural et rassemble les enfants, le corps enseignant et les parents lors de nos rencontres sportives.

Nos territoires ruraux sont impactés sur plusieurs points notamment la culture et l'accès aux complexes et activités sportives. Les enfants des territoires ruraux avaient la chance jusqu'à présent de bénéficier de l'intervention de Mr DJOUAHRA afin d'être à minima à égalité avec la ville.

Au lendemain de la fièvre des jeux olympiques, A l'heure où le sport est une priorité nationale, retirer au écoles rurales un personnel formé et connaissant parfaitement les publics et les enjeux du territoire nous parait incompréhensible.

Nous avons appris également que vous n'étiez, Mesdames et messieurs les maires, pas informés de cette décision.

Nous vous demandons donc de vouloir bien intervenir auprès de nos élus, « conseiller départementaux de Lodève » afin de maintenir la continuité de ce service publique dans le cadre de l'équité des territoires.

Nous vous remercions de votre attention et nous vous prions de bien vouloir accepter nos respectueuses salutations.

Les enseignants des écoles :

LES RIVES :

LE CAYLAR :

SAINT MAURICE NAVACELLES :

SAINT ETIENNE DE GOURGAS :

SOUBES :

LE BOSC :

SAINT JEAN DE LA BLAQUIERE :

SAINT PRIVAT :